

31 octobre 2024

Autoroute A57 et Tunnel de Toulon : vos conditions de circulation dans la métropole toulonnaise

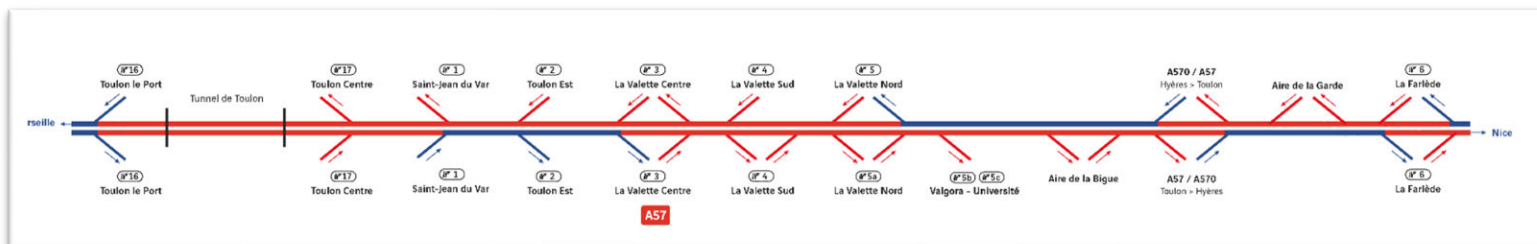
- Semaine du 4 novembre 2024 -

VINCI Autoroutes réalisera des travaux sur les équipements du tunnel de Toulon, ceux de l'autoroute A50 et poursuivra l'élargissement de l'autoroute A57 avec des opérations complexes et techniques de nuit, la semaine prochaine. Afin de garantir la sécurité des équipes et des usagers, ces interventions nécessiteront des modifications de circulation dans le tunnel de Toulon ainsi que sur les autoroutes A50 et A57. Pour limiter la gêne au trafic, les opérations auront lieu de nuit, en semaine, du lundi 4 au vendredi 8 novembre 2024, entre 21h et 6h.



A57 – Secteur de La Bigue © Elite drone – Septembre 2024

La nuit du lundi 4 au mardi 5 novembre 2024*



Dans les deux sens de circulation :

- Fermeture du tunnel de Toulon

Déviation Vers Nice : les conducteurs devront obligatoirement emprunter la bretelle de sortie de l'échangeur de Toulon Le Port (n°16).
Vers Marseille : les conducteurs devront obligatoirement sortir au niveau de l'échangeur de La Valette Nord (n°5).

En direction de Nice :

- Fermeture de l'autoroute A57 entre l'échangeur de Toulon Centre (n°17) et l'échangeur de Saint-Jean-du-Var (n°1).

Déviation Les conducteurs devront obligatoirement emprunter la sortie au niveau de l'échangeur de Toulon Le Port (n°16).

- Fermeture de l'autoroute A57 entre l'échangeur de La Valette Centre (n°3) et l'échangeur de Pierre-Ronde (bifurcation A57 / A570).

Déviation Les conducteurs devront obligatoirement emprunter la sortie au niveau de l'échangeur de La Valette Sud (n°3).

- Fermeture de l'aire de La Bigue.

- Fermeture de la bretelle d'entrée sur l'autoroute A57 au niveau de l'échangeur de La Farlède (n°6).

En direction de Toulon :

- Fermeture de l'autoroute A57 entre l'échangeur de La Farlède (n°6) et l'échangeur de Pierre-Ronde (bifurcation A57 / A570).

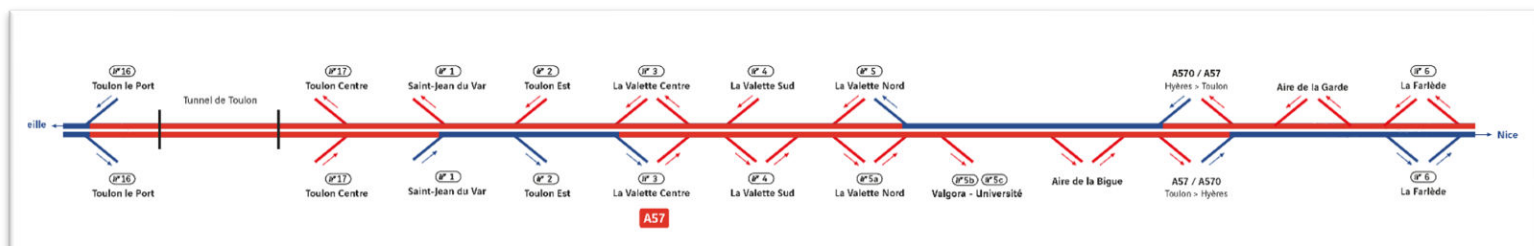
Déviation Les conducteurs devront obligatoirement emprunter la sortie au niveau de l'échangeur de La Farlède (n°6).

- Fermeture de l'aire de La Garde.

- Fermeture de l'autoroute A57 entre l'échangeur de La Valette Nord (n°5) et l'échangeur de Toulon Centre (n°17).

Déviation Les conducteurs devront obligatoirement emprunter la sortie au niveau de l'échangeur de La Valette Nord (n°5).

La nuit du mardi 5 au mercredi 6 novembre 2024*



Dans les deux sens de circulation :

- Fermeture du tunnel de Toulon

Déviation Vers Nice : les conducteurs devront obligatoirement emprunter la bretelle de sortie de l'échangeur de Toulon Le Port (n°16).
Vers Marseille : les conducteurs devront obligatoirement sortir au niveau de l'échangeur de La Valette Nord (n°5).

En direction de Nice :

- Fermeture de l'autoroute A57 entre l'échangeur de Toulon Centre (n°17) et l'échangeur de Saint-Jean-du-Var (n°1).

Déviation Les conducteurs devront obligatoirement emprunter la sortie au niveau de l'échangeur de Toulon Le Port (n°16).

- Fermeture de l'autoroute A57 entre l'échangeur de La Valette Centre (n°3) et l'échangeur de Pierre-Ronde (bifurcation A57 / A570).

Déviation Les conducteurs devront obligatoirement emprunter la sortie au niveau de l'échangeur de La Valette Sud (n°3).

- Fermeture de l'aire de La Bigue.

En direction de Toulon :

- Fermeture de l'autoroute A57 entre l'échangeur de Solliès-Pont (n°7) et l'échangeur de Pierre-Ronde (bifurcation A57 / A570).

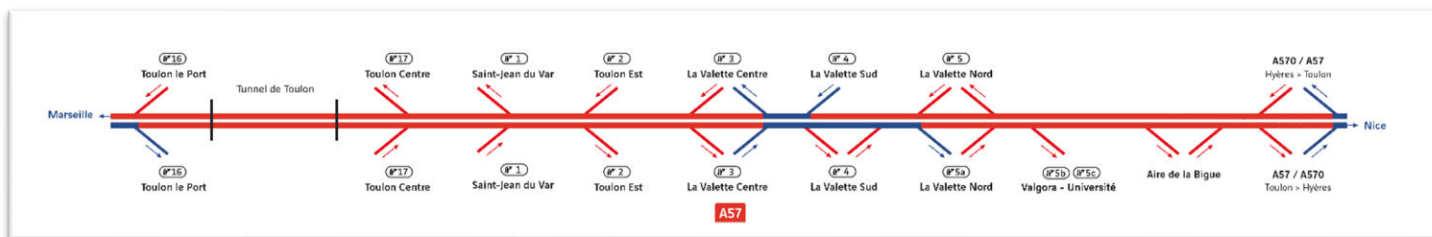
Déviation Les conducteurs devront obligatoirement emprunter la sortie au niveau de l'échangeur de Solliès-Pont (n°7).

- Fermeture de l'aire de La Garde.

- Fermeture de l'autoroute A57 entre l'échangeur de La Valette Nord (n°5) et l'échangeur de Toulon Centre (n°17).

Déviation Les conducteurs devront obligatoirement emprunter la sortie au niveau de l'échangeur de La Valette Nord (n°5).

La nuit du mercredi 6 au jeudi 7 novembre 2024*



Dans les deux sens de circulation :

- Fermeture du tunnel de Toulon

Déviation

Vers Nice : les conducteurs devront obligatoirement emprunter la bretelle de sortie de l'échangeur de Toulon Le Port (n°16).

Vers Marseille : les conducteurs devront obligatoirement sortir au niveau de l'échangeur de la Valette Centre (n°3).

En direction de Nice :

- Fermeture de l'autoroute A57 entre l'échangeur de Toulon Centre (n°17) et l'échangeur de La Valette Centre (n°3).

Déviation

Les conducteurs devront obligatoirement emprunter la sortie au niveau de l'échangeur de Toulon Le Port (n°16).

- Fermeture de la bretelle de sortie de l'autoroute A57 au niveau de l'échangeur de La Valette Sud (n°4).
 - Fermeture de la bretelle d'entrée sur l'autoroute A57 au niveau de l'échangeur de La Valette Sud (n°4).
 - Fermeture de l'autoroute A57 entre l'échangeur de La Valette Nord (n°5a) et l'échangeur de Pierre-Ronde (bifurcation A57 / A570).
- #### Déviation
- Les conducteurs devront obligatoirement emprunter la sortie au niveau de l'échangeur de La Valette Nord (n°5a).
- Fermeture de l'aire de La Bigue.

En direction de Toulon :

- Fermeture de l'autoroute A57 entre l'échangeur de Pierre-Ronde (bifurcation A57 / A570) et l'échangeur de La Valette Sud (n°4).

Déviation

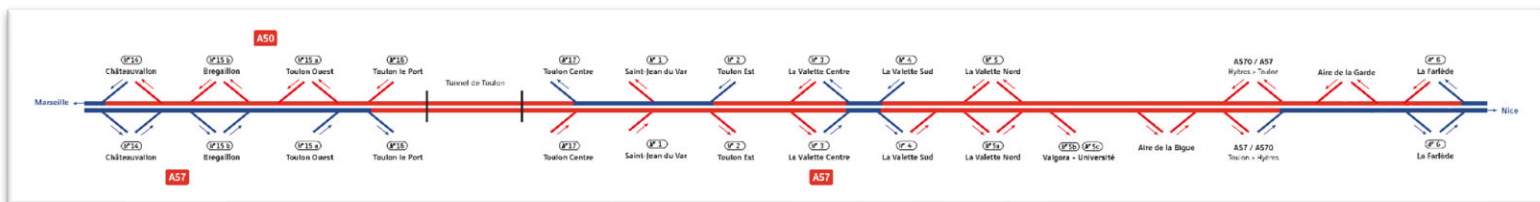
Les conducteurs devront obligatoirement emprunter la sortie au niveau de l'échangeur de de Pierre-Ronde (bifurcation A57 / A570).

- Fermeture de l'autoroute A57 entre l'échangeur de La Valette Centre (n°3) et l'échangeur de Toulon Centre (n°17).

Déviation

Les conducteurs devront obligatoirement emprunter la sortie au niveau de l'échangeur de La Valette Centre (n°3).

La nuit du jeudi 7 au vendredi 8 novembre 2024*



Dans les deux sens de circulation :

- Fermeture du tunnel de Toulon



Vers Nice : les conducteurs devront obligatoirement emprunter la bretelle de sortie de l'échangeur de Toulon Le Port (n°16).

Vers Marseille : les conducteurs devront obligatoirement sortir au niveau de l'échangeur de Toulon Centre (n°17).

En direction de Nice :

- Fermeture de l'autoroute A57 entre l'échangeur de Toulon Centre (n°17) et l'échangeur de La Valette Centre (n°3).



Les conducteurs devront obligatoirement emprunter la sortie au niveau de l'échangeur de Toulon Le Port (n°16).

- Fermeture de l'autoroute A57 entre l'échangeur de La Valette Sud (n°4) et l'échangeur de Pierre-Ronde (bifurcation A57 / A570).



Les conducteurs devront obligatoirement emprunter la sortie au niveau de l'échangeur de La Valette Sud (n°4).

- Fermeture de l'aire de La Bigue.

En direction de Toulon :

- Fermeture de l'autoroute A57 entre l'échangeur de La Farlède (n°6) et l'échangeur de La Valette Sud (n°4).



Les conducteurs devront obligatoirement emprunter la sortie au niveau de l'échangeur de La Farlède (n°6).

- Fermeture de l'aire de La Garde.

- Fermeture de l'autoroute A57 entre l'échangeur de La Valette Centre (n°3) et l'échangeur de Toulon Est (n°2).



Les conducteurs devront obligatoirement emprunter la sortie au niveau de l'échangeur de La Valette Centre (n°3).

- Fermeture de la bretelle de sortie de l'autoroute A57 au niveau de l'échangeur de Saint-Jean-du-Var (n°1).

En direction de Marseille :

- Fermeture de l'autoroute A57 entre l'échangeur de Toulon Le Port (n°16) et l'échangeur de Châteauvallon (n°14).



Les conducteurs devront obligatoirement emprunter la sortie au niveau de l'échangeur de Toulon Centre (n°17).

*Les modifications de circulation indiquées peuvent varier en fonction des conditions météorologiques et de l'avancement du chantier.

Un dispositif pour informer les clients en temps réel :

- **Radio VINCI Autoroutes (107.7) et son application**
- **Le 3605**, le service client 24h/24 et 7J/7 (service gratuit + prix d'appel)
- **L'application gratuite Ulys** : trafic en temps réel
- **Le site Internet www.a57-toulon.fr**
- **Les comptes X (ex-Twitter)** : @VINCIAutoroutes ; @TunnelToulon

À propos de VINCI Autoroutes

VINCI Autoroutes finance, conçoit, construit et exploite des autoroutes en France, accueillant chaque jour plus de 2,5 millions de clients et jusqu'à 4 millions l'été sur son réseau de 4 443 km, géré par les sociétés concessionnaires ASF, Cofiroute, Escota, Arcour et Arcos. Premier concessionnaire autoroutier français, ses 5 500 collaborateurs ont pour principale mission d'assurer en toutes circonstances la viabilité et l'entretien du réseau, sa sécurité et la continuité du service public autoroutier. Partenaire de l'Etat et des collectivités territoriales, VINCI Autoroutes dessert en France 9 régions, 44 départements, 14 métropoles, plus d'une centaine de villes de plus de 10 000 habitants et des milliers de communes rurales situées à proximité de son réseau concédé. Face à l'urgence climatique, VINCI Autoroutes se mobilise pour transformer l'autoroute, indispensable à la desserte et à l'activité économique et sociale des territoires qu'elle irrigue, en infrastructure bas carbone, conformément à la stratégie nationale de décarbonation des mobilités.

Chiffres clés : réseau de 4 443 km d'autoroutes – 181 aires de services – 266 aires de repos – 344 gares de péage.

Retrouvez toutes les informations sur : Radio VINCI Autoroutes (107.7) et son application, le site VINCI Autoroutes, Facebook, X (ex-Twitter) @VINCIAutoroutes ou par téléphone au 3605 (service clients accessible 24h/7 - service gratuit + prix d'appel).